

Un prêtre refuse la communion à Joe Biden en raison de sa position sur l'avortement

Article rédigé par *catholicnewsagency.com*, le 30 octobre 2019

Source [Catholic news agency] *Le cardinal Ratzinger avait encouragé en son temps les prêtres à strictement respecter le droit canonique en matière de péché grave, voici l'exemple d'un cas concret.*

Un prêtre catholique de Caroline du Sud a refusé la Sainte Communion au candidat à la présidence Joe Biden dimanche, en raison du soutien du candidat à l'avortement légal.

Le P. Robert Morey, prêtre de l'église catholique St. Anthony Catholic Church du diocèse de Charleston, Caroline du Sud, a refusé au candidat démocrate à la présidence Joe Biden la Sainte Communion à la messe du dimanche pour son soutien à l'avortement légal, selon le Florence Morning News, lundi.

"Malheureusement, dimanche dernier, j'ai dû refuser la Sainte Communion à l'ancien vice-président Joe Biden, a dit le Père Morey dans une déclaration qu'il a envoyée à l'AIIC le 28 octobre.

"La Sainte Communion signifie que nous sommes un avec Dieu, les uns avec les autres et avec l'Église. Nos actions devraient en tenir compte. Toute personnalité publique qui prône l'avortement se place en dehors de l'enseignement de l'Église ", a ajouté le prêtre.

Selon le Florence Morning News, le père Morey a été avocat pendant 14 ans avant de devenir prêtre, pratiquant le droit en Caroline du Nord et travaillant pendant sept ans pour l'Environmental Protection Agency et le U.S. Department of Energy.

Biden, ancien sénateur du Delaware et ancien vice-président des États-Unis, faisait campagne en Caroline du Sud ce week-end, selon l'Associated Press.

Le canon 915 du Code de droit canonique stipule que "Ceux qui ont été excommuniés et ceux qui persévèrent obstinément dans un péché grave manifeste ne doivent pas être admis à la sainte communion".

Le cardinal Joseph Ratzinger a écrit un mémorandum aux évêques catholiques américains en 2004, expliquant l'application du droit canonique 915 à la réception de la Sainte Communion.

Le mémorandum précisait que " le ministre de la Sainte Communion peut se trouver dans une situation où il doit refuser de distribuer la Sainte Communion à quelqu'un, par exemple dans les cas d'excommunication déclarée, d'interdiction déclarée ou de persistance obstinée dans un péché grave manifeste ".

Le cas d'un "homme politique catholique" qui "fait constamment campagne et vote pour des lois sur l'avortement permissif et l'euthanasie" constituerait une "**coopération formelle**" dans le péché grave qui est "**manifeste**", a poursuivi la lettre.

Dans de tels cas, "le prêtre devrait le rencontrer pour lui donner des instructions sur l'enseignement de l'Église, l'informer qu'il ne doit pas se présenter à la sainte communion tant qu'il n'aura pas mis fin à la situation objective du péché et l'avertir qu'autrement il se verra refuser l'Eucharistie", écrit Ratzinger.

Puis, poursuit-il, lorsque l'individu persévère dans le péché grave et se présente encore pour la Sainte

Communion, "le ministre de la Sainte Communion doit refuser de la distribuer", écrit Ratzinger.

"En tant que prêtre, il est de ma responsabilité de servir les âmes qui me sont confiées, et je dois le faire même dans les situations les plus difficiles ", dit le père Morey.

Bien qu'il ne soutienne pas le financement de l'avortement par les contribuables autant que d'autres candidats à la présidence, le programme électoral de Biden chercherait à "codifier" l'affaire Roe c. Wade.

Lors d'un événement sur le planning familial cet été, Biden a promis " d'éliminer tous les changements que ce président a apportés " aux programmes de planification familiale, selon POLITICO, et a déclaré qu'il augmenterait le financement du Planning des naissances, le plus important fournisseur d'avortement du pays.

Au cours des derniers mois, M. Biden a fait volte-face au sujet de l'amendement Hyde, appuyant autrefois la politique qui protège l'argent des contribuables contre le financement de l'avortement et s'y opposant maintenant.

"Je garderai M. Biden dans mes prières", conclut la déclaration du père Morey.